

Déclaration FCC

1. Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. L'opération est sujette aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil pourrait ne pas causer d'interférence nocive et
- (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, incluant l'interférence qui pourrait causer une opération non désirée.

2. Tout changement ou modification, non expressément approuvé par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorisation d'utiliser l'équipement.

NOTEZ : Cet appareil a été testé et jugé conforme aux limites pour un appareil digital de classe B, en règle avec la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection suffisante contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut dégager de l'énergie de radio fréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer un brouillage préjudiciable aux communications radio. Il n'existe toutefois aucune garantie qu'un équipement particulier ne souffrira pas de brouillage. Si cet équipement entraîne un brouillage préjudiciable à la réception des émissions radio ou de télévision, identifiable en mettant l'appareil hors tension puis sous tension, il est recommandé que l'utilisateur tente de résoudre ce problème au moyen d'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- en orientant l'antenne réceptrice différemment ou en la changeant de place;
- en augmentant la distance séparant l'équipement du récepteur.
- en connectant l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui sur lequel est branché le récepteur.

26

Déclaration FCC (suite)

Consultez le détaillant ou un technicien radio/tv pour de l'aide.

Avertissement IC

Cet appareil est composé d'un émetteur/transmetteur sans licence qui est en règle avec les exemptions de licence RSS de innovation, science et développement économique Canada. L'opération est sujette aux deux conditions suivantes :

- (1) Cet appareil pourrait ne pas causer d'interférence nocive et
- (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, incluant l'interférence qui pourrait causer une opération non désirée.

Déclaration d'exposition à la radiation

Ce dispositif répond aux limites sur l'exposition aux rayonnement radioactifs de la FCC/IC comme indiqués pour un environnement non contrôlé. Ce dispositif doit être installé et opéré avec une distance minimum de 20 cm entre le rayonnement et votre corps.

tzumi® IonVac UltraClean UV Aspirateur Robot Distribué par tzumi inc. NY, NY, 10016.

©Copyright 2020 tzumi. Tous droits réservés Fabriqué en Chine. Toutes les photos présentées sont pour fins d'illustration seulement. Le produit réel peut varier en raison d'amélioration des produits. Les autres marques de commerces et noms de commerce sur cet emballage sont ceux de leurs propriétaires respectifs.



27